

Abeilles : Ventes

1. L'utilisateur :
 - Tous les apiculteurs qui vendent des abeilles.
2. La fréquence d'utilisation :
 - Au besoin tout au long de la saison.
3. Les raisons d'enregistrer les présents renseignements sont les suivantes :
 - La gestion des abeilles
 - C'est un outil pour retracer les abeilles.
 - La communication
 - C'est un outil qui aide la communication avec les clients.
 - La biosécurité apicole
 - Fait partie de la gestion globale qui vise à réduire la propagation de la maladie au cours des activités.
 - Aide à s'assurer qu'on suit le bon protocole.
4. Les références à la Norme de biosécurité apicole et au CBISQT :
 - La Norme de biosécurité apicole : pages 14-58
 - Le CBISQT : aucune
 - Le présent modèle est une adaptation du formulaire 5.0 (page 162) de la Norme de biosécurité apicole.
5. Commentaires généraux :
 - Au moyen de modifications mineures, le tableau peut inclure des renseignements financiers pour chaque vente.
 - Les apiculteurs ont besoin de suivre les règlements provinciaux pour les ventes d'abeilles.